

## Aperçu du diocèse de Dijon

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Nonce](#)

**Date** : 31 janvier 2010

Le [diocèse de Dijon](#) est une **création du XVIII<sup>e</sup> siècle**. La ville où fut fixé son siège était cependant la capitale de la Bourgogne depuis le XI<sup>e</sup> siècle, et déjà au VI<sup>e</sup>, Grégoire de Tours s'étonnait qu'une cité de cette importance ne possédât pas son Evêque. Cependant, les Evêques de Langres en firent leur principale résidence du V<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle et ils y avaient leur seconde cathédrale en l'Eglise-mère Saint-Etienne. Le territoire du diocèse actuel relevait de quatre Evêques : ceux de Langres, d'Autun, de Besançon et de Chalon-sur-Saône. Cependant, les autorités provinciales et les Dijonnais désiraient avoir un Evêque. En 1731, ce projet, aboutit avec le démembrement de l'immense diocèse de Langres pour l'érection du siège épiscopal de Dijon. Le diocèse fut créé par accord entre le pape Clément XII (bulle du 9 avril 1731) et le roi Louis XV (lettres patentes de juillet). Le diocèse a reçu pour Patron principal le martyr dijonnais **Saint-Bénigne** et pour patron secondaire **Saint-Etienne**.

Ce diocèse compte 506 782 habitants (chiffre de 1999) répartis en 707 communes. Par décret du 12/07/2006 ont été érigées **62 paroisses**. Il y a **90 prêtres en activité** (sur 152) et 24 diacres permanents. Dans ce diocèse, on note la présence de l'abbaye de Cîteaux (cisterciens), de l'abbaye Saint-Joseph de Clairval à Flavigny (bénédictins) et d'un carmel à Dijon.



**Mgr Roland Minnerath**, originaire du diocèse de Strasbourg, est évêque de Dijon depuis le 21 mars 2004. Il est membre de la Commission doctrinale de la Conférence des évêques de France et de la Commission théologique internationale. Il aura 64 ans cette année. Il [travaille](#) au rapprochement avec les orthodoxes de Constantinople. Lors de l'affaire "Chantal

Sébire" (jugée dans son diocèse), il avait [éclaircit](#) la position de l'Eglise sur l'euthanasie.

Concernant la **forme extraordinaire du rite romain**, la Fraternité Saint-Pierre est installée à Dijon. Un prêtre diocésain célèbre selon le missel de 1962 un dimanche par mois à Beaune. On note également des messes à Chatillon-sur-Seine. L'abbaye de Flavigny présente la particularité de célébrer les deux formes (forme extraordinaire pour les messes basses, forme ordinaire latine, grégorienne et ad orientem pour la messe conventuelle). Enfin, la Fraternité Saint-Pie X est présente avec un séminaire.

Ce diocèse avait ouvert [un blog](#) sur les relations entre l'Eglise et la société, au regard de la doctrine sociale, mais hélas, il n'est plus alimenté depuis mars 2008.